



Ukraine: focalisation sur la reconstruction, la technologie et le secteur informatique

La commission économique mixte Suisse-Ukraine a eu du pain sur la planche. Outre les défis posés par la guerre, les discussions ont également porté sur des sujets d'avenir. L'économie suisse est favorable à la conclusion rapide de la modernisation de l'accord de libre-échange.

La commission économique mixte Suisse-Ukraine s'est réunie à Kiev sous la direction de l'ambassadrice Andrea Rauber Saxer, cheffe de la division Relations économiques bilatérales du SECO, et de Taras Kachka, représentant ukrainien au Commerce. Ces rencontres institutionnalisées permettent aux autorités et à des représentants du secteur privé des deux pays d'échanger sur les relations économiques bilatérales.

Aide à la reconstruction

Avant la vaste guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, de nouveaux chiffres records avaient pu être atteints en 2021 avec un volume commercial bilatéral de 831 millions de francs suisses. Les relations économiques actuelles entre la Suisse et l'Ukraine sont en grande partie marquées par la guerre. Néanmoins, de nombreuses entreprises suisses sont toujours actives en Ukraine et s'efforcent de maintenir leurs activités. D'une part, le gouvernement ukrainien a pris différentes mesures pour atténuer les risques encourus par les entreprises. D'autre part, des investissements sont réalisés dans tous les

domaines (notamment le logement, les transports, la logistique et l'énergie) en vue de la reconstruction. Outre la reconstruction physique des infrastructures publiques, cela comprend des mesures de formation. En effet, un personnel bien formé est essentiel pour mener à bien de tels projets de reconstruction et les entretenir sur le long terme.

Les mesures du SECO soutiennent, elles aussi, les efforts déployés pour reconstruire. Le Conseil fédéral va débloquer 5 milliards de francs suisses pour soutenir la reconstruction de l'Ukraine jusqu'en 2036, avec la participation du secteur privé suisse.

Moderniser l'accord de libre-échange et la numérisation

La guerre est toutefois loin d'être le seul facteur qui affecte les relations économiques entre les deux pays. Des changements ont également lieu dans l'environnement réglementaire, le commerce bilatéral et des secteurs économiques innovants.

L'Ukraine est candidate à l'adhésion à l'UE et aspire également à devenir membre de l'OCDE. Dans ce contexte, elle met en œuvre des réformes de politique très diverses. L'harmonisation en cours des réglementations nationales avec des normes européennes contribue, quant à elle, à réduire les charges administratives des entreprises suisses.

L'agriculture reste un pilier important de l'économie ukrainienne. Parallèlement, des investissements importants sont réalisés dans le secteur de la technologie et de l'économie numérique. Ainsi, une production de semi-conducteurs est en cours de développement et la recherche sur les véhicules autonomes a été intensifiée. Cela ouvre des possibilités de coopération pour des entreprises suisses.

L'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et l'Ukraine contribue, depuis plus d'une décennie à lever des obstacles au commerce. Depuis son entrée en vigueur, les pratiques commerciales évoluent toutefois et certaines de ces dispositions sont désormais obsolètes. La modernisation de l'accord, en cours depuis le printemps, progresse rapidement. Dès le deuxième cycle de négociations en août, il a été annoncé que les négociations étaient sur le point d'aboutir. L'économie suisse saluerait une conclusion prochaine.